

[Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie](#) [1]

[Décret n° 2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie](#) [2]

Journal officiel de la République française, n° 0210 du 9 septembre 2016

Le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) résulte de la fusion du comité départemental des retraités et des personnes âgées et du conseil départemental consultatif des personnes handicapées. Il est chargé, dans le département, de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées.

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/conseil-d%C3%A9partemental-de-la-citoyennet%C3%A9-et-de-lautonomie>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/9/7/AFSA1609280D/jo/texte>